



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Manosque, le 3 mai 2019

Lycée général  
et technologique  
Félix Esclangon



académie  
Aix-Marseille

Le proviseur

Service  
administratif

Référence

Dossier suivi par  
Patricia STROHMEIER

Téléphone  
04 92 70 54 70

Fax  
04 92 70 54 71

Mél.  
Ce.0040010p  
@ac-aix-marseille.fr

32 bd Martin Bret  
BP N°336  
04103 MANOSQUE  
CEDEX

Madame, Monsieur,

Vous avez été admis en 1<sup>ère</sup> Année de **B.T.S** Management Commercial Opérationnel.

Afin que votre inscription soit définitive, veuillez rapporter ou envoyer au lycée secrétariat BTS votre dossier **COMPLET le plus rapidement possible**, avec les pièces suivantes :

- ✿ La fiche de renseignement jointe dûment complétée,
- ✿ La photocopie du livret de famille complet ( père, mère, enfants).
- ✿ L'EXEAT (certificat de fin de scolarité) à demander à votre lycée d'origine (excepté les élèves du lycée Esclangon),
- ✿ 1 RIB à **VOTRE NOM ET PRENOM**,
- ✿ 2 photos d'identité dont une pour la carte d'étudiant (noter au stylo Nom de l'élève + classe)
- ✿ La fiche infirmerie + l'annexe fiche d'urgence ci-jointes dûment complétées + copie des vaccinations.
- ✿ La fiche droit à l'image

#### RESTAURATION

Commensaux : prix du repas 3,40 € jusqu'au 31-12-19.

#### BOURSE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Les étudiants qui ont obtenu une notification d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année scolaire 2019 / 2020 doivent impérativement la fournir au moment de l'inscription.

#### ASSURANCE " RESPONSABILITE CIVILE"

Vous devez fournir une attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année scolaire 2019 / 2020. Si vous êtes pris en charge par l'assurance de vos parents, vous devrez faire préciser par l'assureur vos Nom et Prénom et votre qualité d'étudiant sur l'attestation.

#### SECURITE SOCIALE

Tous les étudiants seront rattachés au régime général de la Sécurité sociale.

Vous restez affilié-e en tant qu'assuré-e autonome à votre régime actuel de protection sociale, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux, et ce quel que soit ce régime (général, agricole ou autres).

Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour cette affiliation, mais profitez-en tout de même pour vous créer un compte ou mettre à jour vos informations personnelles sur ameli.fr.

La rentrée est fixée au lundi 02 septembre 2019 à 9 h.

Je vous remercie du soin que vous apporterez à la constitution de votre dossier.

Le Proviseur,

V. DOBRE

